

VILLAS GROUPEES

QUARTIER BEL-AIR

1470 ESTAVAYER-LE-LAC

**Descriptif du
Contrat d'entreprise générale (E.G)**

entre

Fryling SA
Entreprise générale
Av. des Alpes 94
1820 Montreux

en qualité
d'entreprise générale

et

en qualité
d'acquéreur

Montreux, le

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1. SITUATION	3
2. DESCRIPTION DES SURFACES ET DU VOLUME	3
3. TYPOLOGIE	4
4. DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DES FINITIONS	5
5. TRAVAUX ET FRAIS NON COMPRIS	14

1- SITUATION

Situation

Lot E3 de 7 villas contiguës et jumelées sur le quartier ouest du Bel-Air, dans la commune d'Estavayer-le-Lac.

Vue totalement dégagée.

Construction en ossature bois, préfabriquée, espaces ouverts et très lumineux.

Surfaces brutes

Totale par villa	221.50 m ²
Au sol par villa	74.50 m ²
Parcelles	2721 – 2722 – 2723 – 2724 – 2725 – 2726 - 2727

Pièces

Hall d'entrée.

WC visiteurs.

Cuisine et coin repas.

Salle à manger / séjour.

Chambre parents

Deux chambres enfants

Salle de bain

Salle de douche

Salle de jeux.

Buanderie

Chaufferie / local de rangement

Cave

Couvert à voitures 1 couvert

Places de parc extérieures 2 places

Année de construction 2007

2- DESCRIPTION DES SURFACES ET DU VOLUME

CUBE SIA par villa 530.00 m³

Surfaces brutes

- Sous-sol	74.50	m ²
- Rez-de-chaussée	72.50	m ²
- Etage	74.50	m ²

Surface brute totale (trois niveaux) 221.50 m²

Hauteur d'étage

- Sous-sol	2.50	m
- Rez-de-chaussée (hall, WC visiteur, cuisine)	2.50	m
- Rez-de-chaussée (séjour)	2.50	m
- Etage (salle de bains, salle de douche, chambre)	2.40 – 2.60	m
- Etage (chambre 2, chambre 3)	2.70 – 3.60	m

VISA :

M.O : _____

E.G. : _____

3- **TYPLOGIE**

AMENAGEMENT SOUS-SOL

Surfaces nettes par pièces

- Hall de distribution	7.40	m ²
- Buanderie	7.80	m ²
- Cave	7.80	m ²
- Chaufferie	4.00	m ²
- Rangement	3.40	m ²
- Salle de jeux	34.60	m ²

AMENAGEMENT REZ-DE-CHAUSSEE

Surfaces nettes par pièces

- Porche d'entrée (extérieur)	3.20	m ²
- Hall d'entrée	3.70	m ²
- WC visiteurs à l'entrée	1.80	m ²
- Escalier d'accès à l'étage	3.20	m ²
- Hall de distribution	4.40	m ²
- Cuisine et coin repas	15.20	m ²
- Salle à manger / séjour	33.50	m ²

AMENAGEMENT ETAGE

Surfaces nettes par pièces

- Escalier d'accès depuis rez-de-chaussée	3.20	m ²
- Hall de distribution	3.50	m ²
- Chambre 1, armoire murale	16.00	m ²
- Salle de bains	4.20	m ²
- Chambre 2	12.00	m ²
- Chambre 3	12.00	m ²
- Salle de douches	3.60	m ²
- Balcon	10.50	m ²

AMENAGEMENT EXTERIEUR

- Mise en place des terres végétales et engazonnement.
- Création d'une terrasse de 27 m² en dalles béton lisses grises 50/50 cm.

4- DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DES FINITIONS

4.0 INSTALLATION DE CHANTIER

L'installation de chantier comprendra toutes les machines propres à assurer une exécution rapide et rationnelle des travaux, l'amenée de courant provisoire depuis la limite de la parcelle, les aménagements nécessaires de vestiaires conformément aux prescriptions et règlements en vigueur, l'installation d'une prise d'eau provisoire et le banquetage nécessaire et l'implantation du bâtiment.

4.1 STRUCTURE – MACONNERIE

4.1.1 Terrassements et remblayages

- Piquetage de la construction et décapage de la terre végétale sur une profondeur de 30 cm environ et mise en dépôt sur la parcelle.
- Fosse en pleine masse, mise en dépôt des terres sur la parcelle pour les remblayages des parafosses (séparée de la terre végétale), évacuation éventuelle du surplus de la pleine masse après remise en forme du terrain.
- Fosses en rigole pour canalisations et services techniques, remblayage avec les terres, mises en dépôt aux endroits engazonnés, évacuation de la terre et remblayage des fosses en tout venant aux endroits carrossables.
- Remblayage avec les terres de la pleine masse autour du sous-sol.
- Remise en place de la terre d'excavation et de la terre végétale sur la parcelle, égalisation du terrain à la fin des travaux.

4.1.2 Sous-sol

- Radier en béton armé CP 300, taloché propre.
- Murs périphériques enterrés en béton CP 300.
- Murs intérieurs porteurs en briques ciment 15 cm.
- Étanchéité extérieure des murs enterrés par enduit bitumineux.
- Plaques filtrantes contre les murs enterrés en face extérieure.
- Dalle sur sous-sol en béton armé, y compris ébarbage soigné.
- Escalier intérieur en bois (hêtre).
- Aménage d'air frais dans la buanderie.
- Aménage d'air frais dans la chaufferie.

Hall de distribution

Buanderie

Chaufferie – local de rangement

Cave

Salle de jeux

4.1.3 Rez-de-chaussée et étage

4.1.3.1 Parois extérieures

Les parois porteuses du bâtiment seront constituées de châssis en bois avec de grands panneaux dimensionnés en fonction des calculs statiques.

Les parois se composent des éléments suivants (énumération de l'intérieur vers l'extérieur) :

- un panneau en plâtre de 12,5 mm (GKF, GKI)
- un panneau OSB de 12 mm
- une feuille de polyéthylène de 0,2 mm agissant en tant que barrière de vapeur
- un châssis en bois de 140 mm incluant l'isolation thermique
- un panneau OSB de 12 mm
- un panneau isolant de 50 mm (Styropor)
- un treillis synthétique et crépis acrylique de 4 à 5 mm

L'épaisseur totale des parois extérieures est d'environ 230 mm

4.1.3.2 Parois intérieures

Les parois intérieures porteuses et non porteuses du bâtiment se composent des éléments suivants :

Parois porteuses :

- un panneau en plâtre de 12,5 mm (GKF, GKI)
- un panneau OSB de 12 mm
- un châssis en bois de 140 mm incluant l'isolation thermique
- un panneau OSB de 12 mm
- un panneau en plâtre de 12,5 mm (GKF, GKI)

L'épaisseur totale des parois intérieures porteuses est d'environ 189 mm

Parois non porteuses : (séparations intérieures)

- un panneau en plâtre de 12,5 mm (GKF, GKI)
- un panneau OSB de 12 mm
- un châssis en bois de 75 mm incluant l'isolation thermique
- un panneau OSB de 12 mm
- un panneau en plâtre de 12,5 mm (GKF, GKI)

L'épaisseur totale des parois intérieures non porteuses est d'environ 124 mm

4.1.5 Canalisations

- Canalisations en système séparatif, eaux claires pour les eaux de pluie, de drainage et eaux usées pour les eaux intérieures des salles d'eau et la cuisine.
- Raccordements aux collecteurs situés sur le chemin communal.
- Canalisations intérieures et extérieures en tuyaux PVC, Ø 10 à 15 cm, posées sous le radier du sous-sol.
- Regard de contrôle, Ø 60 cm avec couvercle inodore.
- Réseau de drainage sur le pourtour du sous-sol, avec « chemise de drainage », en gravier filtrant, pose de tissu géotextile entourant le gravier.
- Branchement du drainage sur le réseau des eaux claires, raccordement au collecteur.

4.2 CHARPENTE-ISOLATION DE TOITURE-FERBLANTERIE-COUVERTURE

4.2.1 Charpente

- Charpente traditionnelle en équarris raboté 4 faces, pannes en bois lamellé-collé.
- Traitement préventif.
- Planche cache moineau.
- Fixation complète.
- Carrelets de compensation, épaisseur 140 mm.
- Elargissement des têtes de chevrons.
- Lames plafonds fixées sur les chevrons teintés blanc d'usine.
- Contre lattage y compris taquets étanches.
- Larmier peints.
- Lames d'avant-toit fixées sous les chevrons en sapin peints.
- Grilles de ventilation.
- Lambrissage brut pose ajourée sur le contre lattage.

4.2.2 Isolation de toiture

- Isolation, épaisseur 140 mm entre carrelets.
- Pare-vapeur et raccordement.
- Sous-toiture en Samafil.

4.2.3 Ferblanterie – couverture

- Toute la ferblanterie est exécutée en Zinc-Titane, soit, chéneaux, crochets, naissances, descentes, bavette, couloir ainsi que garnitures de cheminées et de garnitures ventilations.
- Couverture en Zinc posé sur panneaux en bois 27 mm, avec couvertine de faîtage.
- Habillage possible des vire-vents en plate-bande de Zinc en plus-value.
- Chéneaux en Zinc.
- Crochets en Zinc.
- Fonds droits.
- Naissance à suspendre.
- Bavette.
- Tuyaux de descente.
- Coude 70°.
- Colliers à visser longue tige.
- Colletterie.
- Garnitures de ventilation sur placage y compris colletteries gébéril diam. 110 mm.
- Garniture de cheminée sur placage y compris bande de dilatation avec joints silicone dim. 40 x 40.
- Placage à double agrafe.
- Raccords de têtes et raccords de tasseaux.
- Couvertine de faîtage.

4.3 MENUISERIE EXTERIEURE – VITRERIE - VOLETS STORES- SERRURERIE

4.3.1 Menuiserie extérieure

- Élément de porte d'entrée en PVC, y compris tous ferrements, système tribloc, seuils en alu thermolaqués, serrure avec trois clefs.
- Fenêtres, portes-fenêtres et guichets en PVC. Dimensions selon les plans, y compris tous les ferrements.

4.3.2 Vitrerie

- Tous les vitrages extérieurs sont des vitrages isolants type Thermopan :
 $K = 1.1 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$.

4.3.3 Volets contrevent - stores

- Stores métalliques à lamelles sur toutes les fenêtres et porte-fenêtres. Commandes des stores à manivelle, possibilité de commandes électriques en option.
- Coulisseaux aluminium pour les stores.

4.4 ELECTRICITE

4.4.1 Alimentation générale

- Alimentation générale jusque dans le coffret situé en façade.
- Alimentation générale depuis le coffret jusqu'au tableau général de distribution.
- Tableau électrique de base.
- Installation à la norme OIBT.

4.4.2 Distribution

- Distribution électrique, comprenant ; prises, interrupteurs, points lumineux dans toutes les pièces selon plan d'installation et descriptif ci-après.
- La fourniture et la pose de la lustrerie ne sont pas comprises.

4.4.2.1 Sous-sol

Hall de distribution

- 1 point lumineux au plafond
- 2 interrupteurs pour commande point lumineux.

Buanderie

- 1 point lumineux au plafond
- 1 interrupteur pour commande point lumineux.
- 2 prises 380 V apparentes. (lave-linge et sèche-linge)
- 1 prise 220 V sous l'interrupteur.

Chaufferie

- 1 point lumineux au plafond.
- 1 interrupteur pour commande point lumineux.
- 1 prise 230 V pour chaudière à gaz.
- 1 ligne électrique pour sonde extérieure.

Local de rangement

- 1 point lumineux au plafond.
- 1 interrupteur / prise pour commande point lumineux.
- 1 ruban de mise à terre du compteur d'eau.

Cave

- 1 point lumineux au plafond.
- 1 interrupteur pour commande point lumineux.
- 1 prise sous l'interrupteur.

4.4.2.2 Rez-de-chaussée

Porche d'entrée (extérieur)

- 1 luminaire.
- 1 interrupteur pour commande le luminaire.
- 1 poussoir sonnerie.

Hall d'entrée

- 3 points lumineux.
- 3 interrupteurs pour commande points lumineux.
- 1 gong de sonnerie (230 V).

Cuisine – coin repas

- 1 prise 380 V lave-vaisselle.
- 1 prise 230 V hotte ventilation.
- 1 prise 230 V frigo.
- 1 prise 230 V vers cuisinière.
- 2 prises triples 230 V plan de travail.
- 1 interrupteur et point lumineux sur plan de travail au-dessus du lavabo.

Salle à manger / séjour

- 4 points lumineux au plafond.
- 4 interrupteurs pour commande points lumineux
- 2 prises télévision, séjour côté baie vitrée, tubes et boîtes vides pour 2 prises de raccordement.
- 2 prises triples 230 V dans séjour vers la cheminée.
- 2 prises triples 230 V dans l'angle du séjour côté baie vitrée.

4.4.2.3 Etage

Hall de distribution

- 1 point lumineux au plafond.
- 2 interrupteurs pour commande point lumineux.

Chambre n° 1

- 1 point lumineux au plafond.
- 1 interrupteur pour commande point lumineux.
- 1 prise triple 230 V.
- 2 prises triples 230 V (tables de nuit).
- 1 prise télévision.

Chambre n° 2

- 1 point lumineux au plafond.
- 1 interrupteur pour commande point lumineux.
- 1 prise 230 V.
- 2 prises triples 230 V.
- 1 prise télévision.

Chambre n° 3

- 1 point lumineux au plafond.
- 1 interrupteur pour commande point lumineux.
- 1 prise 230 V.
- 2 prises triples 230 V.
- 1 prise télévision.

Salle de bain

- 1 point lumineux en applique au-dessus du miroir.
- 1 interrupteur pour commande point lumineux.
- 1 prise triple 230 V.

Salle de douche

- 1 point lumineux en applique au-dessus du miroir.
- 1 interrupteur pour commande point lumineux.
- 1 prise triple 230 V.
- 1 ventilation 230 V temporisée avec volet de fermeture.

4.5 CHAUFFAGE - VENTILATION

4.5.1 Chauffage – eau chaude

- Production de chaleur à gaz, bi-fonction, chauffage et production d'eau chaude. Gestion automatique de la régulation par sonde extérieure.
- Distribution de chaleur par chauffage au sol.
- Les radiateurs sèche-linge dans les salles de bains peuvent être ajoutés en option.
- Chaudière murale à gaz à condensation, type « Buderus » puissance 9.0 – 21.6KW.
- Console de raccordement, vanne de gaz, filtre à tamis, régulateur, thermostat de sol.
- Accumulateur latéral en acier émaillé « Buderus » type Logalux SV 200 capacité 200 l.
- Conduit d'évacuation des gaz de fumée, coaxial 60/100 mm PP avec traversée verticale de toit.
- Mise en service de la chaudière.
- Installation de chauffage au sol en tubes multicouches y compris rails de fixations et agrafes, collecteurs pour chauffage complets.
- Raccordement des collecteurs sur la chaudière dans le local technique y compris tubes et raccords.

4.5.2 Ventilation

- Ventilation pour la hotte de la cuisine, sur cuisinière, avec évacuation en façade.
- Ventilation des locaux au sous-sol par des grilles en façades.

4.6 INSTALLATIONS SANITAIRES – AGENCEMENT DE CUISINE

SOUS-SOL :

Buanderie

- Bassin de buanderie dim. 50 x 45 cm, avec tubulure, siphon et batterie murale chromée.
- Robinet de machine à laver ½ chromé avec siphon.
- Ecoulement Ø 70mm pour bassin et machine à laver.
- Grille écoulement au sol Ø 110mm pour nettoyage.

REZ-DE-CHAUSSEE :

Cuisine

- Siphon et robinet y compris toutes les pièces pour le raccordement de la batterie d'évier et du lave-vaisselle.
- Mélangeur d'évier Derby avec goulot orientable chromé.

WC visiteurs à l'entrée

- Installation de WC suspendu avec réservoir encastré kombifix, plaque de déclenchement, manchette d'écoulement, siège de WC et porte-papier chromé.
- Lavabo céramique dim 55 x 43 cm. blanc, avec vis de fixation, 2 robinets de réglage, siphon blanc, mélangeur de lavabo chromé, 2 porte-serviettes.
- Mélangeur d'évier Derby avec goulot orientable chromé.
- Miroir rond diam. 50 cm, avec matériel de fixation.
- Porte-serviettes à anneau chromé.

ETAGE :

Salle de bains à l'étage

- Installation de WC suspendu avec réservoir encastré kombifix, plaque de déclenchement, manchette d'écoulement, siège de WC et porte-papier chromé.
- Lavabo céramique dim 55 x 43 cm, blanc, avec vis de fixation, 2 robinets de réglage, siphon blanc, mélangeur de lavabo chromé, 2 porte-serviettes chromés.
- Armoire de toilette dim. 60 x 68 x 13, 5 cm 2 x 40 watt, blanc avec niche ouverte et prise électrique.
- Porte-verres double chromé, verres clairs.
- Porte-savon chromé, verre clair.
- Baignoire en acier dim. 170 x 70 cm, blanc, vidage de baignoire, set d'écoulement et de trop-plein, matériel de fixation.
- Mélangeur de bain chromé avec flexible et poignée, barre d'appui, support pour poignée.
- Porte-linge, longueur 60 cm, chromé.

Salle de douches à l'étage

- Installation de WC suspendu avec réservoir encastré kombifix, plaque de déclenchement, manchette d'écoulement, siège de WC et porte-papier chromé.
- Lavabo céramique dim 55 x 43 cm. blanc, avec vis de fixation, 2 robinets de réglage, siphon blanc, mélangeur de lavabo chromé, 2 porte-serviettes chromés.
- Miroir avec 2 points lumineux de 2 x 40 W.
- Porte-verres double chromé, verres clairs.
- Porte-savon chromé, verre clair.
- Receveur de douche en acier dim. 80 x 80 x 15 cm, blanc, avec garniture d'écoulement et matériel de fixation.
- Mélangeur de douche chromé avec glissière de douche, flexible et poignée, porte-savon à barrettes.
- Cabine de douche dim. 80 x 80 x 190 cm, verre acryl, blanc.
- Porte-linge, longueur 60 cm, chromé.

4.6.1 Installations sanitaires

Prise d'eau sur la conduite communale, vanne de fermeture individuelle, tuyaux jusqu'au sous-sol de la villa, vanne d'arrêt général et pose d'un compteur d'eau fourni par la commune.

4.6.2 Agencement de cuisine

- Agencement de cuisine selon plan de mobilier, en finition stratifié, couleur au choix.
- Plan de travail en stratifié avec plonge et égouttoir inox. Batterie mélangeuse.
- Meubles de rangements, meuble poubelle, tiroirs, niche pour lave-vaisselle, nombre de meubles prévus : 6 meubles bas de 60 cm, 1 meuble bas de 30 cm, 2 meubles haut de 60 cm, 1 meuble grande hauteur (frigo).
- Appareils électroménagers soit : Plaque de cuisson vitrocéram, hotte de ventilation, four et réfrigérateur ainsi que plonge et égouttoir avec bonde et sur verse, bouchons, tuyauterie d'écoulement, robinet mélangeur.
- Choix et fourniture selon choix du client auprès E.G.

4.6.3 Terrasse

- Fourniture et pose d'un robinet extérieur.

4.7 CLOISONS ENDUITS – SERRURERIE – MENUISERIE INTERIEURE

4.7.1 Plâtrerie et enduits

Cloisons de séparations intérieures en panneau plâtre et OSB de 124 mm, surface prête à recevoir un papier engrain. Plâtre sur plafond, prêt à recevoir un papier engrain.

4.7.2 Serrurerie

- Main courante pour l'escalier, fixée avec supports métalliques du sous-sol au rez-de-chaussée, en tube métallique avec fixation au mur.
- Main courante contre le mur avec barreaux en bois 15 mm, poteaux droits.
- Boîtes aux lettres modèle agréé PTT, fixées contre façade à l'entrée de la propriété.

4.7.3 Menuiserie intérieure

- Porte sur cadre et faux cadre AE / AI 30 pour local chauffage.
- Portes de communications sur cadres et faux cadres stratifiées blanc.
- Plinthes en bois hauteur 40 mm dans les pièces revêtues en parquet flottant.

4.8 REVETEMENT DE SOLS – FINITIONS

4.8.1 Planchers du rez-de-chaussée

Tous les planchers du rez-de-chaussée se composent des éléments suivants (énumération du haut vers le bas)

- un revêtement de sol de 4 à 10 mm
- un revêtement de Fermacell de 20 à 25 mm (selon les différentes épaisseurs des revêtements de sol)
- 60 à 100 mm d'isolation synthétique type « styropor »
- une couche de compensation de Fermacell
- une feuille de polyéthylène de 0,2 mm

4.8.2 Planchers

Les planchers se composent des éléments suivants (énumération du haut vers le bas)

- un plancher
- un panneau OSB de 15 mm (selon les calculs statique)
- une poutre de plancher de 240 mm avec isolation thermique de 75 mm
- une feuille de polyéthylène de 0,2 mm
- un panneau OSB de 12 mm
- un panneau en plâtre de 15 mm (GKF)

4.8.2.1 Sous-sol

- Buanderie, cave, chaufferie, local de rangement, finitions en carrelage, pose droite sans décors, ni frises, plinthes en carrelage (selon choix fourni par l'E.G.)
- Hall de distribution, salle de jeux, finitions en parquet flottant avec sous-couche sur plancher, plinthes en bois coloré 40 mm (selon choix fourni par l'E.G.).

4.8.2.2 Rez-de-chaussée

- Hall d'entrée, WC visiteurs, hall de distribution, cuisine et coin repas, finitions en carrelage, pose droite sans décors ni frises, plinthes en carrelage (selon choix fourni par l'E.G.).
- Faïence entre meubles cuisine (selon choix fourni par l'E.G.).
- Séjour, finitions en carrelage avec plinthes en carrelage ou finitions en parquet flottant avec sous-couche sur plancher, plinthes en bois coloré 40 mm (selon choix fourni par l'E.G.)

4.8.2.3 Etage

- Hall de distribution, chambres, finitions en parquet flottant avec sous-couche sur plancher plinthes en bois coloré 40 mm (selon choix fourni par l'E.G.)
- Salle de bains, salle de douche, finitions en carrelage (selon choix fourni par l'E.G.), revêtement des murs en faïence (selon choix fourni par l'E.G.).

4.9 REVETEMENT DE MURS – FINITIONS ET PEINTURES

4.9.1 Extérieur

- Peinture lasure 3 couches sur tous les bois de charpente extérieure visibles et sur le lambrissage en façade.
- Sur l'isolation des façades, crépi silicone 2 mm teinté.
- Sur les balustrades métalliques extérieures, peinture micassé 2 couches.

4.9.2 Intérieur rez-de-chaussée

- Hall d'entrée, hall de distribution, escalier, cuisine, coin à manger et séjour, papier en grain teinté blanc.
- Sur les plafonds, papier en grain teinté blanc.

4.9.3 Intérieur étage

- Hall de distribution, escalier, chambres, papier en grain teinté blanc.
- Sur les plafonds, papier en grain teinté blanc.

4.10 FUMISTERIE

4.10.1 Cheminée séjour

- Canal de fumée en toiture, **(à charge du client, cheminée de salon ou poêle suédois).**

4.11 NETTOYAGE

4.11.1 Fin de chantier

- Nettoyage fin de chantier, du bâtiment, avant la réception définitive.

4.12 AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET COUVERT A VOITURE

4.12.1 Terrassement

- Mise en forme du terrain prêt pour l'engazonnement.
- Ensemencement du jardin et première tonte.

4.12.2 Terrasses – escaliers extérieurs

- Terrasse jardin, dalles béton lisses grises 50/50cm, devant le vitrage du séjour, surface 27 m², posées sur gravillon.
- Porche d'entrée, carrelage gris anthracite.

4.12.3 Chemin d'accès et services

- Revêtement en bitume pour raccord du couvert à voiture à la route d'accès.

4.12.4 Couvert à voiture

- Couvert à voiture en structure bois avec étanchéité en revêtement synthétique.
- Charpente rabotée.
- Poteaux en bois lamellé collé, vernis.
- Pieds métalliques.
- Panneaux 3 plis à peindre fixés sur chevrons.
- Larmiers en bois sur pourtour.
- Etanchéité synthétique fixée mécaniquement.
- Chéneaux, crochets, et tuyau de descente en Zinc.
- Evacuation des eaux pluviales dans terrain naturel.

4.12.5 HONORAIRES

Les honoraires d'architecte, de géomètre et d'ingénieur civil sont compris dans le prix forfaitaire des villas selon les plans fournis et les aménagements extérieurs selon le présent contrat d'Entreprise Générale (E.G). Les modifications de plans selon les vœux de l'acquéreur seront facturés séparément et pris en charge par l'acquéreur.

4.13 VŒUX SPECIAUX

Sur demande, en option.

5- TRAVAUX ET FRAIS NON COMPRIS

5.1 Constructions

- Tous travaux et fournitures non compris dans le contrat d'entreprise générale.
- Dépassement des budgets, choix autre des fournitures et plus-value souhaitées par l'acquéreur.
- Stores en toile extérieurs.

5.2 Frais

5.2.1 Frais payés par le maître de l'ouvrage

- Frais bancaires.
- Frais de notaire, frais de mutation, frais de registre foncier (le tout, env. 4% du prix d'achat du terrain).
- Intérêts intercalaires du crédit de construction.

REMARQUES

Les éléments décrits dans le présent descriptif, accompagnés de la mention « en option », ou « à charge » peuvent être ajoutés par le maître d'ouvrage moyennant une plus-value sur le prix de base du contrat d'entreprise générale.

La construction est réalisée sur la base des normes S.I.A (société Suisse des Ingénieurs et Architectes) ainsi que la réglementation valable au moment de l'autorisation de construire.

Le présent contrat d'entreprise générale/descriptif est constitué de 15 pages numérotées et visées et ne peut être modifié que par la D.T. (Direction des Travaux) de l'entreprise générale avec la mention « bon pour accord » acceptée et signée par le maître de l'ouvrage. Chaque modification, plus-value ou toute autre modification apportée au contrat de l'E.G. sera accompagnée d'un bon de plus-value signé entre les parties. Le montant des plus-values doit être garanti par le maître de l'ouvrage avant la réalisation des travaux.

En cas de litige, le for juridique est à Montreux.

Montreux, le

L(es)'acquéreur(s)

L'entreprise générale
Fryling SA
